

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

La Dyane 4 (435 cm³) n'est plus commercialisée.

NOUVEAU VEHICULE : 2 CV Spécial (435 cm³)

Ce véhicule diffère du véhicule 2 CV 4 par :

Caisse :

- caisse nouvelle, sans glaces de custode ni trous de fixation de baguettes d'enjolivement de brancard de bas de caisse,
- capote à ouverture extérieure,
- garnissage targa uniquement,
- calandre sans chromage sur pourtour, ni chromage sur les chevrons.

Portes latérales :

- nouveaux panneaux de portes, teinte tabac, fixés par agrafes en plastique,
- montage de poignées de tirage avec cache,
- suppression du pare-soleil côté passager,
- suppression des cache-charnières,
- panneaux extérieurs de portes sans trous (suppression des baguettes),
- suppression des bandeaux,
- montage d'un cache-serrure.

Electricité :

- suppression du plafonnier,
- nouveau tableau de bord,
- nouveau support de tableau de bord,
- commutateur à tirette pour l'essuie-glace ainsi que pour le signal de détresse,
- pas de voltmètre thermique ou de voyant de charge,
- montage de phares ronds,
- pompe de lave-glace montée sur support de tableau de bord,
- nouvelle câblerie, suite au nouveau tableau de bord.

Habillage :

- montage de pare-chocs arrière et supports « ancien modèle » sans jonc,
- suppression du hamac porte-objets,
- suppression de certaines garnitures : partie inférieure de tablette et passages de roue arrière,
- nouvelles garnitures de panneaux de côté (suite à suppression de la troisième glace),
- suppression du cendrier.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 184 A

Le 17 Septembre 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES A

TOUS TYPES

VEHICULES

MODELES 1976

Modifications

MODIFICATIONS

I. MOTEUR : 2 CV 6 - Mehari - Camionnettes 400 (AK).

Le moteur (M 28/1) de ces véhicules est équipé d'un carburateur 34 PICS 6 modifié.
Repère 175 (embrayage mécanique) au lieu de 164.

II. DIRECTION : 2 CV 6 - Dyane 6 (AYB) - Camionnettes 250 et 400 (AZU et AK).

La démultiplication de la direction est augmentée (1/17 au lieu de 1/14), analogue à la direction montée sur Ami 8.

Le diamètre du volant est diminué ($\phi = 390$ mm au lieu de $\phi = 430$ mm).

Ces évolutions entraînent la modification des pièces suivantes :

- traverse d'essieu (douille à aiguilles du pignon),
- crémaillère de direction (32 dents),
- pignon de direction (8 dents),
- arbre de direction,
- tube de direction,
- volant de direction.

Réparation.

Les pièces nouvelles ne sont pas interchangeables avec les anciennes.

Pièces de Rechange.

DESIGNATION	VEHICULES	Nos P.R.
Traverse d'essieu	2 CV 6 - AZU AYB AK	5 471 866 E 5 471 870 Y 5 471 872 V
Crémaillère équipée	2 CV 6 - AYB AZU - AK	5 421 548 V
Pignon de direction (8 dents)		AM 442-01 A
Arbre de direction : L = 744 mm L = 732 mm	2 CV 6 - AZU - AK AYB	5 471 898 C 5 471 901 K
Tube fixe de direction : L = 372 mm L = 239 mm	AYB 2 CV 6 - AZU - AK	5 474 076 B 5 474 070 L
Volant moussé $\phi = 390$ mm	2 CV 6 - AYB AZU - AK - Mehari	5 476 861 * 152 Y 5 490 270 L

III. SUSPENSION : Véhicules A Tous Types

Ces véhicules sont équipés d'amortisseurs à l'avant. Les batteurs et les frotteurs sont supprimés, ce qui entraîne les modifications suivantes :

- plate-forme : embout avant de fixation de pot de suspension allongé, longerons renforcés,
- bras d'essieu : trois trous $\phi = 9$ mm, pas 125 pour fixation de l'amortisseur,
- pot de suspension : embout avant allongé (identique à l'embout arrière).

Réparation.

Montage des amortisseurs (rappel) :

1°) Les repères des amortisseurs (trace de billage) doivent être orientés obligatoirement vers le haut.

2°) Les trous d'évacuation doivent être dirigés vers le bas.

Pièces de Rechange.

DESIGNATION	VEHICULES	Nos P.R.
Plate-forme	2 CV 4 - 2 CV 6 - AYB AZU AK	5 412 436 B 5 430 418 H 5 453 655 J
Plate-forme (anti-corrosion)	Mehari	5 414 586 W
Plate-forme (sauf anti-corrosion)	Mehari	5 412 438 Y
Pot de-suspension (complet)	2 CV 4 - 2 CV 6 - AYB Mehari	5 474 451 C 5 476 456 G
Amortisseur avant (fourniture LIPMESA ou ALLINQUANT)	2 CV 4 - 2 CV 6 - AYB AZU - AK - Mehari	5 490 305 D ou 5 490 329 P

IV. ELECTRICITE.

Mehari - AZU - AK : L'antivol équipé de série ces véhicules.

Dyane 6 (AYB) : Création de l'option antenne + haut-parleur + antiparasitage.

V. HABILLAGE.

Pare-chocs :

Sur les véhicules 2 CV 4 - 2 CV 6 - Dyane 6 (AYB), les profilés de caoutchouc sur pare-chocs sont remplacés par des bandes adhésives noires.

Pare-soleil :

Sur les véhicules 2 CV 4 - 2 CV 6 - AZU - AK, l'implantation des pare-soleil est modifiée afin d'améliorer la visibilité.

VI. AMI 8.

Habillage :

- grille de calandre d'aspect identique à celle de l'Ami Super, chevrons type Dyane,
- suppression de la tablette arrière sur Break (vendue par le Département des Pièces de Rechange).

Electricité :

Création de l'option antenne + haut-parleur + antiparasitage.

VII. AMI SUPER.

La lunette arrière chauffante équipée de série ce modèle.

Création de l'option antenne + haut-parleur + antiparasitage.